

# NEWS

## des Financements Internationaux

### SOMMAIRE

#### Évolution des aides et des organismes..... p 1-9

- > Le Comité de pilotage d'Orientation Financière
- > En création : le Fonds Régional d'Investissement
- > ERAI nommée par l'Union Européenne pour son initiative Implantis®
- > Une équipe régionale Rhône-Alpes pour l'export
- > Le FARO soutient les projets collaboratifs d'innovation en Méditerranée
- > 2 nouveaux FASEP
- > Focus sur le Bureau Export de la Musique Française
- > Extension des activités de la BERD en méditerranée
- > Nouvelles frontières de la BEI à l'Est
- > USA : appel à projets pour jeunes start-ups innovantes
- > Modification des procédures SIDEX et INNOVEX
- > Prolongation du complément public d'assurance-crédit à l'export jusqu'à fin 2011
- > Bruxelles crée des Ambassadeurs des PME
- > Budget en hausse pour le programme Erasmus pour jeunes entrepreneurs
- > 3 questions à Gilles GARCIA - Banque Mondiale

#### Focus Géographique..... p 10-11

La Turquie

#### Événements..... p 12

## Évolution des aides et des organismes

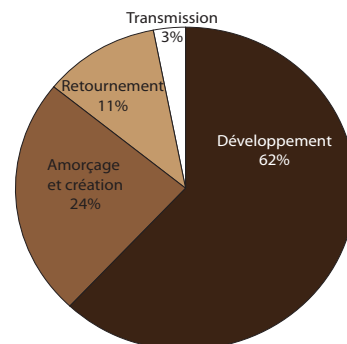
### Le Comité de pilotage d'Orientation Financière

Créé en février 2009, le comité regroupe la Banque de France, la Caisse des dépôts et consignations, le Conseil régional, l'Etat (DIRECCTE), OSEO, le représentant des business angels en Rhône-Alpes et Rhône-Alpes Création. Il se réunit tous les deux mois **afin d'orienter des entreprises en recherche de fonds propres vers les structures les plus appropriées**. Les dossiers présentés peuvent être issus de tous les secteurs d'activité, en particulier l'industrie, et à tous les stades de développement.

Depuis sa création, **le comité a déjà orienté 218 entreprises** vers des solutions de financement pour des besoins de plus d'1Md€. 43 entreprises ont été financées pour un total de 224M€. 33 dossiers ont été clos sans financement. En 2010, 83 dossiers ont été présentés (10 000 emplois concernés), 20 ont été financés pour un montant de 30M€, 52 sont toujours en cours de traitement et 11 ont été clos sans financement (autre solution de financement, report du projet...).

Les demandes présentées étaient issues du secteur de l'industrie (50%), des sciences de la vie (11%) et des services (11%), des TIC (10%), des green tech et de l'énergie (7%), du commerce (6%) et autres secteurs (5%).

Le graphique ci-contre présente la répartition des demandes en fonction du stade de développement des entreprises :



### En pratique

Les entreprises font parvenir au comité une synthèse (environ deux pages) pour présenter le contexte de la demande : activité et marché, actionnariat, estimation des besoins, contacts déjà pris pour du financement, chiffres clés. Après analyse du projet en réunion du comité, l'entreprise reçoit les coordonnées des structures pouvant intervenir.

# Évolution des aides et des organismes

## En création : le Fonds Régional d'Investissement (FRI)

Le FRI devrait être opérationnel d'ici fin 2011. Il permettra de répondre aux **besoins en petit capital développement pour des montants de 100 000€ à 600 000€** et devra accompagner des projets visant à la préservation des savoir-faire, des métiers et donc de l'emploi en Rhône-Alpes.

En mai 2010, la Région Rhône-Alpes a adopté par une délibération **la création du FRI et l'attribution d'une enveloppe maximum de 15M€ sur 5 ans**. Une participation du secteur privé du même montant est attendue (levée de fonds en cours de finalisation). **La gestion du fonds sera déléguée à SIPAREX, groupe de capital investissement fondé à Lyon.**

Le FRI viendra en appui aux PME dans des phases de développement, de transmission ou de redéploiement sous forme d'un investissement minoritaire en fonds propres ou quasi fonds propres pour une durée de 5 à 7 ans. Tous les secteurs sont concernés avec une priorité pour l'industrie et le service à l'industrie.

En Rhône-Alpes, selon l'analyse des besoins réalisée pour la création du FRI, **entre un tiers et un quart des entreprises industrielles sont en insuffisance de fonds propres**. L'objectif est de soutenir entre 50 et 100 dossiers sur 5 ans.

## ERAI nominée par l'Union Européenne pour son initiative Implantis®

*Le Prix Européen de l'Esprit d'Entreprise, vise à reconnaître et à récompenser les meilleures initiatives publiques en faveur de l'entrepreneuriat et des petites entreprises au niveau local, régional et national. Pour l'édition 2011, la Commission Européenne a reçu 399 candidatures de 29 pays, parmi lesquelles celle d'ERAI.*

*La 5<sup>e</sup> cérémonie de remise des prix a eu lieu à l'occasion de la conférence annuelle sur le Small Business Act (SBA) à Budapest les 24 et 25 mai. Le projet d'ERAI a été nommé parmi les 12 meilleures pratiques en matière de soutien de l'esprit d'entreprise et finit 2<sup>e</sup>me dans sa catégorie: «Soutien à l'internationalisation du commerce», derrière la Chambre de Commerce de Prato (Italie) pour son concept «Rethinking the product».*

*ERAI présentait l'incubateur Implantis®, développé dans ses implantations à l'étranger. Cet outil permet aux entreprises rhônalpines de s'implanter à l'étranger en disposant d'une force commerciale recrutée, domiciliée et encadrée par ERAI.*

## Une équipe régionale Rhône-Alpes pour l'export

*Le Conseil régional, l'Etat et la CCIR Rhône-Alpes, avec ERAI et Ubifrance ont signé mardi 14 juin 2011 une « Charte de partenariat stratégique en Rhône-Alpes pour l'accompagnement à l'export des entreprises ».*

*Cette charte prévoit une série de mesures visant à améliorer l'organisation et la coordination du dispositif rhônalpin, afin de le rendre plus performant et de renforcer le « pack régional » à l'international.*

*Une des 7 mesures stratégiques vise à faciliter l'accès aux financements internationaux et rendre plus lisibles tous les outils financiers concernés. ERAI élaborera un plan d'action avec l'ensemble des acteurs du financements de l'export de Rhône-Alpes.*

## Avril 2011

L'appel à propositions 2011 du programme européen **Eco-Innovation (CIP) est ouvert jusqu'au 8 septembre à 17h**. Ce programme a pour objectif de financer les 1<sup>eres</sup> applications commerciales de nouveaux produits, services, processus et méthodes de management. Les domaines prioritaires sont le **recyclage des matériaux, les matériaux de construction durable, le secteur de l'eau potable et de l'alimentaire (nouvelles méthodes de packaging, et méthode de traitement de l'eau), la réduction de l'utilisation de l'eau dans l'industrie, et les achats durables et verts.**

## Avril 2011

L'OCDE a publié les chiffres officiels de l'aide publique au développement (APD) mondiale. **La France a été en 2010 le troisième bailleur mondial en volume d'APD nette**, derrière les Etats-Unis et le Royaume-Uni avec un budget de 9,75 milliards d'euros, soit 0,50% du revenu national brut (RNB).

+ d'infos : [www.economie.gouv.fr/actus/pdf/11/110406APD2010CAD.pdf](http://www.economie.gouv.fr/actus/pdf/11/110406APD2010CAD.pdf)

## Février 2011

**Le PPE est désormais disponible dès les 1<sup>eres</sup> années de création (moins de 3 ans).**

Après 2 ans d'expérience, le Prêt Pour l'Export (PPE) fait l'objet d'aménagements afin de :

- porter son montant à 150 000 euros,
- l'étendre aux entreprises de moins de 3 ans, jusqu'à 80 000 euros dans le cadre d'une procédure nationale, et jusqu'à 150 000 euros avec le concours des Régions. Un pas important pour les jeunes entreprises à fort potentiel a ainsi été franchi leur permettant de financer une démarche export dès la 1<sup>ere</sup> année de création.

## Janvier 2011

En 2010, **753 M€** de contrats commerciaux bénéficiant d'un financement au titre de la **RPE** ont été signés par les entreprises françaises. En outre, **six nouveaux projets** ont fait l'objet d'un financement **RPE**, pour un montant global de **273 M€**.



# Évolution des aides et des organismes

## Décembre 2010

Nomination de **Jean-Marc Pillu** au poste de directeur général de **COFACE** en remplacement de Jérôme Cazes.

## Octobre 2010

**Enterprise Europe Network (EEN)** : 15 nouveaux points de contacts sont mis à la disposition des entreprises européennes en Chine et en Corée du Sud. Objectif de ce réseau de 580 organismes intermédiaires dans 47 pays : **informer les entreprises européennes sur les opportunités de développement et d'innovation en Europe.**

+ d'infos : [www.enterprise-europe-network.ec.europa.eu](http://www.enterprise-europe-network.ec.europa.eu)

## Octobre 2010

**ERAI s'est installée à Bruxelles** pour renforcer son activité sur les programmes financés par la Commission européenne. Clémence Thibaut, Chargée de projets européens, travaille dans les locaux de la Délégation de la Région Rhône-Alpes à Bruxelles.

## Septembre 2010

Le programme UBIFRANCE/QUÉBEC facilite la conclusion d'accords de partenariat industriel entre PME/PMI françaises et québécoises. A noter : **les sociétés de moins de 50 M€ sont désormais éligibles** (avant 30 M€ max), subvention obtenue post mission sur frais réels plafonnés (2 missions par projet, 2 pers. max par mission, forfait vol 1000€ pers., indemnité de séjour 100 pers., forfait location de véhicule si le partenaire n'est pas basé à Montréal 200€ par mission). **Rhône-Alpes est la 2e région utilisatrice de ce soutien derrière l'île de France.**

## Juillet 2010

A compter des exercices clos après le 31 décembre 2009, les sommes correspondant aux indemnités versées aux Volontaires Internationaux en Entreprise (VIE) placés auprès d'une filiale ou d'une succursale située à l'étranger **peuvent être déduites du résultat de l'entreprise française**, dans la limite du barème des indemnités forfaitaires d'entretien.

## Le FARO soutient les projets collaboratifs d'innovation en Méditerranée

Le Fonds d'amorçage, de réalisation et d'orientation (Faro) a été lancé dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée. **Objectif: permettre à des entrepreneurs européens de réaliser des projets innovants en collaboration avec des partenaires du sud de la Méditerranée.**

Le fonds Faro, géré par le réseau ANIMA Investment Network, associe la République française à l'Agence française de développement (AFD), la Caisse des Dépôts (CDC) et OSEO. Il permet d'**aider tout projet de recherche industrielle et/ou de développement expérimental, en phase de faisabilité (positionnement stratégique, montage du projet, mise en place juridique ou étude de propriété intellectuelle) et doté d'une dimension innovante.** Les entreprises, groupements d'entreprises sous forme de GIE, associations ou fédérations professionnelles - ayant un effectif inférieur à 250 personnes- sont éligibles à un soutien du Faro (ainsi que les laboratoires et centres de recherche sous contrat).

Chaque projet soutenu par le Faro est doté d'une **subvention d'un montant maximum de 20 000 euros, qui finance jusqu'à 50% du montant total des frais engagés.** La subvention allouée permettra aux porteurs de projets de réaliser des études de faisabilité pour leurs projets de partenariats au niveau technique, financier, juridique, commercial ou managérial.

Les porteurs de projet doivent avoir leur siège social dans un état de l'Union européenne. La collaboration doit inclure **au minimum trois acteurs de pays différents dont au moins un est localisé dans la zone méditerranée** : Algérie, Autorité Palestinienne, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie. Les projets associant plusieurs pays de la rive sud seront examinés de manière prioritaire.

Le fonds est doté d'un budget de 1M€ et a pour objectif d'appuyer 40 projets d'ici la fin de l'année 2011.

**Un accord portant sur la création d'un second fonds, le FARO Liban, a été signé le 20 mai 2011 à Paris.** Le but est de développer ce programme dans les différents pays du pourtour méditerranéen afin de créer un « Réseau des Faro ».

+ d'infos : [www.faro-um.org](http://www.faro-um.org)

## 2 Nouveaux FASEP

Le FASEP est un financement sous la forme d'un don de la France à une entité publique d'un pays émergent pour financer des projets de développement dont la réalisation fait appel au savoir-faire des entreprises françaises. Il existe plusieurs formules (**Fasep-études** : études de faisabilité ou assistance technique en amont d'un projet de développement. **Fasep innovation verte** : démonstrateurs de technologies innovantes dédiées à l'environnement et au développement durable). 2 nouveaux Fasep sont désormais disponibles :

- **Fasep formation professionnelle** : en préparation des actions de formation professionnelle (étude de faisabilité pour la création d'un centre de formation, formation de décideurs...) principalement dans les secteurs des transports, de l'environnement et de l'énergie.

- **Fasep RSE** : aider les maîtrises d'ouvrage à rédiger leurs spécifications en matière de responsabilité sociale et environnementale ou à évaluer les qualités RSE des offres reçues dans le cadre d'appels d'offres lancés pour des projets d'infrastructure.

# Évolution des aides et des organismes

## Focus sur le Bureau Export de la Musique Française

Initié en 1993, le Bureau Export **accompagne la filière musicale française dans le développement de ses artistes à l'international dans le domaine des musiques actuelles et des musiques classiques.**

Le Bureau Export soutien le développement international de la filière musicale française grâce à un cofinancement entre pouvoirs publics (Ministères de la Culture & de la Communication et des Affaires Etrangères et Européennes) et organismes professionnels (sociétés civiles de producteurs, SACEM, FCM, CNV).

Cet organisme propose des aides financières afin de soutenir plusieurs types d'actions :

- **les tournées de musiques actuelles à l'étranger** (budget 2011 : 220 000€), via le Centre National des Variétés (Commission Export) pour les producteurs de spectacle et via le Bureau Export pour les autres professionnels (labels, éditeurs, managers)
- **les actions promotionnelles de musique actuelle** (budget 2011 : 225 000€) et classique (budget 2011 : 120 000€) à l'étranger
- **les projets numériques de musique actuelle et classique** (soutien maximum 10 000€)



Ces aides s'adressent aux professionnels français (producteurs de disques, éditeurs, distributeurs, producteurs de spectacles, managers, agents artistiques) membres de l'association (et du CNV pour les tournées à l'export) et pouvant justifier d'un environnement professionnel solide autour de leurs artistes.

D'autre part, il faut également répondre aux critères suivants pour être éligible à une aide financière du Bureau Export:

- production : projet d'un artiste produit par une maison de disques membre du bureau export.
- licence/distribution : projet d'un artiste ayant une licence ou une distribution physique pour l'export avec une maison de disque membre du Bureau Export
- édition : projet lié à un créateur affilié auprès d'une société d'auteur membre du Bureau Export et ayant un éditeur membre du Bureau Export.

Les demandes d'aide se font au fil de l'eau et sont présentées lors de commissions organisées régulièrement. **L'intervention se fait sous la forme d'une subvention couvrant jusqu'à 50% des dépenses éligibles.**

Le Bureau Export propose en outre à ses membres de bénéficier d'informations et de conseils sectoriels sur les marchés ciblés. Il s'appuie sur un réseau de plusieurs bureaux basés principalement à l'étranger : Berlin, Londres, New-York, Sao Paulo, Tokyo, Paris.

+ d'infos : [www.french-music.org](http://www.french-music.org)

## L'extension des activités de la BERD en méditerranée

Lors de l'assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, qui s'est tenue le 20 et le 21 mai dernier au Kazakhstan, les Etats actionnaires ont approuvé le principe d'une **expansion de ses investissements en Afrique du Nord et au Proche-Orient**. En effet, dès février la BERD avait fait part de sa volonté d'investir dans les pays du monde arabe pour y soutenir le processus de démocratisation. D'ici au 31 juillet 2011, le conseil d'administration va présenter des propositions concrètes sur les modalités de l'extension de sa mission car plusieurs détails pratiques restent à régler.

Selon Thomas Mirow, le président de la Banque, grâce à ses ressources existantes et sans réclamer de rallonge à ses actionnaires, la Berd aurait les moyens d'investir dans la Méditerranée jusqu'à 2,5 milliards d'euros par an. La Banque souhaite commencer à investir « le plus vite possible » et les différentes possibilités seront étudiées prochainement en vue de mettre en place des « fonds spéciaux ». **Les premiers pays candidats pour recevoir les investissements sont l'Egypte, le Maroc et la Tunisie.**

**L'extension des activités est une grande évolution pour la BERD qui a été créée en 1991 pour accompagner les pays de l'Est vers l'économie de marché.**



# Évolution des aides et des organismes

## Nouvelles frontières de la BEI à l'Est

Dotée d'un mandat de 3,7 milliards d'euros couvert par la garantie de l'UE jusqu'en 2013, la BEI poursuit le développement de ses activités à l'Est. La BEI accorde désormais des prêts en Ukraine, en Moldavie, en Arménie et en Géorgie pour appuyer des projets présentant un intérêt majeur pour l'UE dans les secteurs des transports, de l'énergie, des télécommunications et des infrastructures environnementales. Depuis 2009, dans ces pays, la Banque peut également financer des projets en faveur des PME dans tous les secteurs.

**En outre, elle a signé des contrats-cadres avec le Kazakhstan et le Tadjikistan. Des pourparlers sont toujours en cours avec le Turkménistan, le Kirghizstan et l'Ouzbékistan.**

## USA : appel à projet pour jeunes start-ups innovantes

Le programme NETVA doit **permettre aux meilleures jeunes pousses françaises d'adapter au plus tôt leurs produits de haute technologie au marché américain.**

Le programme NETVA a été initié afin de proposer aux jeunes entreprises de haute technologie une formation entrepreneuriale et un accélérateur de croissance sur le marché américain. **Cette initiative a été développée par la Mission pour la Science et la Technologie (MS&T) de l'Ambassade de France aux Etats-Unis en partenariat avec le réseau Rétis** ([www.retis-innovation.fr](http://www.retis-innovation.fr)).



Les lauréats participent à un séminaire de formation en France (1 ou 2 journées) sur l'approche du marché des hautes technologies aux Etats-Unis. Ce séminaire se déroule en anglais avec un binôme de formateurs français et américains. Ils effectuent ensuite un séjour à Boston articulé autour de séminaires de préparation et d'optimisation de leur stratégie d'approche des marchés américains.

Des intervenants experts dans leur domaine viendront présenter les concepts clés de réussite, proposeront des conseils personnalisés aux candidats et leur feront bénéficier de leur retour d'expérience. Ce séjour sera l'occasion de rencontres avec d'autres entrepreneurs (américains, internationaux et français), des experts de secteur technologique concerné, des professionnels du développement international de start-ups de haute technologie et des acteurs de l'écosystème entrepreneurial local (investisseurs, industriels, experts juridiques, Conseillers du commerce extérieur, Chambre de commerce franco-américaine, etc.).

Chaque lauréat est accompagné par un « mentor » américain qui assiste la recherche de partenariat et donne des conseils personnalisés.

**Prise en charge par le programme d'une partie des coûts d'organisation, de formation et de l'ensemble des frais de mission (vol France – États-Unis + séjour).** Coût résiduel pour l'entreprise variable de 1000€ à 2000€.

Les projets des candidats sont évalués par un jury franco-américain d'entrepreneurs, de professionnels de l'accompagnement de jeunes entreprises, d'investisseurs et d'experts scientifiques. Les entreprises présentant le plus fort potentiel seront retenues. **La première édition du programme NETVA s'est déroulée en 2010 avec 5 entreprises lauréates (pour 33 candidates).**

## Calendrier Prévisionnel

1er Mars - 30 Avril 2011 : dépôts des candidatures (clôturé)

Mai - Juin 2011 : sélection des lauréats par un jury Franco-Américain

Juin 2011 : annonce des lauréats

Juillet 2011 : journée de préparation en France

Juillet - Août 2011 : travail préparatoire à distance en vue du séjour à Boston

Septembre 2011 : Séjour à Boston : coaching, rencontres d'affaires et suivi par un mentor américain

+ d'infos : <http://netvafrance.com/>

# Évolution des aides et des organismes

## Modification des procédures SIDEX et INNOVEX

Le SIDEX et INNOVEX, soutiens publics portant sur les déplacements ponctuels à l'étranger, **se recentrent en particulier sur les primo-exportateurs en aidant uniquement les premières missions de prospection individuelle sur de nouveaux marchés.**

A partir du 1er février 2011, plusieurs modifications sont à noter pour ces deux aides dont la gestion a été confiée à UBIFRANCE par le Secrétariat d'Etat au Commerce Extérieur. Désormais, seule la 1ère mission de l'entreprise vers un nouveau pays pourra être aidée «la vocation est de donner un coup de pouce aux PME pour leurs premières démarches sur un nouveau marché et de s'inscrire dans une séquence d'actions, plutôt que de favoriser des missions qui parfois visent à entretenir un réseau commercial déjà avéré» indique UBIFRANCE.



**L'Argentine a été ajoutée à la liste des pays pouvant faire l'objet d'un déplacement** (zone grand large). L'enveloppe budgétaire attribuée pour chaque déplacement en fonction du pays visé sous forme de forfait est diminuée pour les pays limitrophes (Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Royaume-Uni, Suisse) passant à 300 € au lieu de 400 € pour le SIDEX et à 450 € au lieu de 600 € pour INNOVEX. La procédure INNOVEX est portée à 1200 € au lieu de 1300 € pour les pays de la zone géographique « Grand Large ». **Le nombre de missions éligibles par entreprise chaque année reste inchangé pour le SIDEX (2) et augmente pour INNOVEX (2 et non plus 1).** Il ne sera désormais plus possible de cumuler ces aides, seuls 2 déplacements par an et par entreprise seront retenus.

### Retour sur les précédentes évolutions du SIDEX

Depuis sa création en 2004, les projets pouvant faire l'objet d'un soutien du SIDEX ont régulièrement évolué. Au départ, l'aide visait à soutenir des missions pour finaliser une négociation avec un partenaire potentiel. Elle s'est ensuite ouverte aux missions de prospection et de découverte marché ce qui avait fait quadrupler le nombre de demandes.

Plusieurs mesures de simplification, dont la mise en place d'un forfait en fonction de la zone de mission, en avaient fait une aide importante dans le paysage des outils financiers à l'exportation. Cette évolution était ensuite allée dans le sens d'une diminution du nombre de voyages aidés, passant en mai 2010 de 6 voyages à seulement 2 déplacements par an. Au même moment, un nouvel outil dédié aux PME membres d'un pôle de compétitivité avait été créé (INNOVEX).

+ d'infos :

SIDEX : [www.ubifrance.fr/prestations/aides-a-l-export/sidex.html](http://www.ubifrance.fr/prestations/aides-a-l-export/sidex.html)

INNOVEX : [www.ubifrance.fr/prestations/aides-a-l-export/innovex.html](http://www.ubifrance.fr/prestations/aides-a-l-export/innovex.html)

## Prolongation du complément public d'assurance-crédit à l'export jusqu'à fin 2011

Les entreprises exportatrices **auront encore accès pendant 1 an au complément public d'assurance-crédit à l'export, CAP export et CAP + export, mis en place à l'automne 2009** pour apporter une garantie complémentaire aux garanties privées sur les risques de défaut de paiement des clients à l'export.

Mesure de crise délivrée directement par les assureurs-crédit, le dispositif CAP Export se compose de deux volets :

- **CAP Export** : complément de garantie accordé en cas de refus partiel de couverture par l'assureur-crédit.
- **CAP + Export** : garantie accordée en cas de refus total de couverture par l'assureur-crédit.

En cas de sinistre, les assurés sont indemnisés par leur assureur-crédit, qui se remboursent auprès de l'Etat. Ce dispositif a été prolongé jusqu'à fin 2011.

# Évolution des aides et des organismes

## Bruxelles crée des ambassadeurs des PME



Les « Monsieur » ou « Madame » PME nouvellement nommés défendront les intérêts des petites et moyennes entreprises (PME). Leur rôle principal sera de vérifier l'application conforme des lois européennes sur les PME et de veiller à ce que les politiques au niveau national, régional et local soient favorables aux PME. **C'est Luc Rousseau, directeur général de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, qui représente la voix des PME françaises.** Les représentants dans les pays se réuniront entre eux à une fréquence non encore arrêtée afin de partager leurs expériences et se livrer à des «échanges de bonnes pratiques». Ils rencontreront également les représentants des organisations locales, nationales et européennes en charge des PME. **En local, ils travailleront en collaboration avec les membres des réseaux «Enterprise Europe network».**

Cette nomination a eu lieu à l'occasion de la conférence SBA «Mobiliser les PME pour l'avenir de l'Europe » qui s'est déroulée à Budapest les 24 et 25 mai derniers, en présence d'Antonio Tajani, vice-président de la Commission Européenne.

**Le «Small Business Act» (SBA) est la politique de la Commission européenne en faveur des PME; elle vise à rendre l'Europe plus favorable à l'activité économique et à encourager la création d'entreprises.**

Le SBA a déjà contribué à réduire le volume des réglementations et a fourni jusqu'à présent un financement à plus de 110 000 PME – et d'ici 2012, 200 000 PME devraient bénéficier des régimes spécifiques de garantie des prêts bancaires et de capital-risque pour les PME. Le SBA a également proposé des solutions adaptées aux PME pour des questions telles que les retards de paiement ou l'accès aux marchés publics. Les États membres ont aussi pris des mesures similaires, ils ont réduit le coût et le temps nécessaires à la création d'une entreprise de 12 jours et 485 euros en 2007 à 7 jours et 399 euros en 2010, ils ont amélioré l'accès des PME au crédit et ont lancé des mesures d'internationalisation. Il convient, toutefois, de ne pas en rester là. Les représentants des PME nouvellement nommés devraient se concentrer sur les actions au niveau national et les accélérer.

Les 23 millions de petites et moyennes entreprises d'Europe sont au cœur de l'économie et de la société et représentent 98 % des entreprises et deux tiers de l'emploi total dans le secteur privé.

+ d'infos

SBA

[http://ec.europa.eu/entreprise/policies/sme/small-business-act/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/entreprise/policies/sme/small-business-act/index_en.htm)

Ambassadeurs PME

[http://ec.europa.eu/entreprise/policies/sme/small-business-act/sme-envoy/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/entreprise/policies/sme/small-business-act/sme-envoy/index_en.htm)

## Budget en hausse pour le programme Erasmus pour jeunes entrepreneurs

Ce programme permet à un jeune entrepreneur de travailler avec un entrepreneur expérimenté d'un autre pays d'Europe. Une opportunité qui facilite l'accès à de nouveaux marchés et l'identification de partenaires commerciaux à l'export.

Inspiré du programme Erasmus pour les étudiants, Erasmus pour jeunes entrepreneurs s'adresse aux créateurs d'entreprise dont le projet est en cours de création ou réalisé depuis moins de 3 ans. Il offre la possibilité d'effectuer un séjour d'étude dans une entreprise européenne pour une période d'un à six mois. Projet pilote initié par l'UE en 2009, il a déjà permis à 2200 jeunes entrepreneurs d'en bénéficier. Fort de ce succès, **le programme se renforce avec un budget en nette hausse : 2M€ actuellement, 3 M€ en 2011, 7 M€ en 2012 et 8 M€ en 2013.**

L'aide financière versée chaque mois varie en fonction du pays d'accueil et couvre les frais de transport, de logement et de séjour dans le pays d'accueil (minimum : 560 € en Bulgarie, en Roumanie et en Lituanie, maximum : 1 100 € au Danemark).

+ d'infos : [www.erasmus-entrepreneurs.eu](http://www.erasmus-entrepreneurs.eu)

# Évolution des aides et des organismes



3 questions à Gilles Garcia - Banque Mondiale

## *Quelle est la mission du Groupe Banque mondiale à Paris ?*

Le Bureau de la Banque mondiale à Paris, est le premier bureau de la banque à avoir été créé en dehors de Washington, en 1947. C'est le bureau le plus important en Europe avec une cinquantaine de personnes sur la centaine qui travaillent pour le Groupe dans ses 8 bureaux européens :

**Gilles  
GARCIA**  
*Banque  
Mondiale  
Paris*

Le Groupe Banque mondiale regroupe 5 institutions :

- La **BIRD** (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement),
- L'**IDA** (Association Internationale de Développement) qui intervient dans les pays les plus pauvres,
- La **SFI** (Société Financière Internationale) chargée des opérations dans le secteur privé,
- L'**AMGI** (Agence Multilatérale de Garantie des Investissements) contre le risque politique,
- Le **CIRDI** (Centre International de Règlement des Différends liés aux Investissements).

Le bureau du 66, avenue d'Iéna, 75016 à Paris est responsable avec les autres bureaux européens du dialogue stratégique et des partenariats avec les ayants droits de la Banque mondiale en Europe : gouvernements, parlementaires, le monde académique, la société civile, le secteur privé et les médias.

Je m'occupe, quant à moi, plus particulièrement du dialogue avec le secteur privé européen et même au-delà de l'Europe puisque que le programme que je gère est global. Concrètement, mon rôle est de répondre aux demandes du monde des affaires par rapport à la Banque mondiale et de participer ou de faire participer mes collègues aux séminaires et conférences sur des sujets relatifs aux conditions de la croissance dans les pays en développement.

Il y a plus de 20 millions d'entreprises en Europe, la plupart des PME et seules 1% d'entre elles sont en relation d'affaires avec le Groupe Banque mondiale alors même qu'avec son réseau de plus de 150 bureaux dans les pays en développement ou la croissance se situe la Banque mondiale est en mesure d'aider les entreprises à prendre pied sur ces marchés.

Pour plus d'infos  
[www.banquemonde.org](http://www.banquemonde.org)

## *Quelles sont les opportunités d'affaires offertes par la Banque mondiale aux entreprises françaises ?*

Les projets financés par la Banque mondiale représentent un flux annuel de plus de 100 000 contrats d'une valeur totale de 25 Md USD, tous soumis à appels d'offres sur lesquels les entreprises françaises peuvent soumissionner. Le volume total des appels d'offres des banques de développement peut être estimé à 100 Md USD par an et les achats publics des pays en développement à quelques 4 500 Md USD soit 15% du PIB des pays en développement en parité de pouvoir d'achat. Ce sont de gros marchés qui méritent que l'on s'y intéresse !

Nos dernières analyses, qui ne prennent en compte que les plus gros contrats revus par la Banque avant d'être alloués, sur la période 2006-2010 sont très positives pour les entreprises françaises :

Elles ont remporté dans cette catégorie 845 contrats soit un montant de 1 219,8 M USD positionnant ainsi la France au 3<sup>ème</sup> rang des pays européens (en volume) derrière l'Italie et l'Allemagne.

# Évolution des aides et des organismes

Le secteur dans lequel la France est la plus performante (volume des contrats remportés) est le secteur des infrastructures. Quant à sa zone géographique de prédilection, c'est l'Afrique.

Les entreprises européennes dans leur ensemble ont 20% de part de marché des contrats financés par la Banque, un chiffre stable, avec 78 % des contrats remportés dans les infrastructures avec une très nette prédominance du secteur des Transports (36%), de l'Energie et des Mines (31%).

Dans l'avenir, j'invite les entreprises françaises qui interviennent dans le domaine des infrastructures à s'intéresser au continent asiatique, les projets d'investissement y sont considérables et représentent les deux tiers du pipeline de projets de la Banque.

## **Pourquoi avoir créé le réseau des PSLO (Private Sector Liaison Officers) ?**

### **Quel est son rôle ?**

Ce réseau a été créé en Europe en 1999, aujourd'hui il est constitué de 110 membres de 81 pays différents, tous employés par des organisations professionnelles de type chambre de commerce, patronat ou organisme de promotion des investissements et des exportations.

Ces points de contact sont chargés de faciliter l'accès des PME aux opportunités d'affaires offertes par le Groupe Banque mondiale (Banque mondiale, SFI et MIGA), mais pas seulement puisque depuis 2006, ils sont aussi les relais privilégiés des autres institutions financières internationales :

- > Banque Interaméricaine de Développement (BID),
- > Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD),
- > Banque Africaine de Développement (BAFD),
- > Banque Asiatique de Développement (BAD)
- > Banque Islamique de Développement (BISD).

Les PSLO sont nos points de contacts de proximité. Leur rôle est de sensibiliser les PME aux activités du Groupe Banque mondiale, de leur transmettre nos opportunités d'affaires et de faire le lien lorsqu'elles rencontrent des problèmes lors de l'exécution des contrats.

Pour ma part, c'est avec un grand plaisir que je viendrai en Rhône-Alpes pour rencontrer les entreprises régionales lors d'événements initiés par ERAI, nouveau membre du réseau PSLO :

[www.worldbank.org/business-global](http://www.worldbank.org/business-global)

La Banque mondiale a besoin de l'engagement des entreprises françaises et européennes dans les pays en développement, ce sont elles qui créent les emplois et génèrent les revenus de la croissance et les entreprises peuvent avoir besoin de la Banque mondiale, de ses connaissances, de ses financements et de son réseau de relations pour se développer dans ces pays ; nous sommes des alliés naturels et nous comptons sur le partenariat avec ERAI pour impulser une nouvelle collaboration avec les entreprises de la région Rhône Alpes.

## **ERAI Membre de PSLO**

ERAI est membre du réseau PSLO Banque Mondiale (Private Sector Liaison Offices) depuis mai 2011

### **Contact :**

Florence Lauger

[florence.lauger@eraf.org](mailto:florence.lauger@eraf.org)

04 26 73 33 61

## Les opportunités d'investissement dans un pays en voie d'adhésion à l'UE



Les bailleurs de fonds investissent chaque année plusieurs milliards d'euros en Turquie. Ces fonds sont accessibles sous forme d'opportunités d'affaires pour les entreprises via les appels d'offres qui sont lancés. Des lignes de financement spécifiques peuvent être obtenues par les entreprises ayant des projets d'investissement sous forme de prêts, de garanties et de prises de participations.

## Panorama des financeurs

### La BEI - Banque Européenne d'Investissement

En 2009, la BEI a accordé des prêts en Turquie pour un total de 2,6 milliards d'euros. Les secteurs prioritaires sont : les infrastructures, le secteur énergétique, le soutien aux PME et aux entreprises, le secteur des banques locales et des institutions de financement nationales.

Actuellement, il y a 54 projets en cours et leur montant s'élève à environ 7,5 milliards d'euros. **Pour les entreprises, la BEI intervient par des prêts individuels pour des projets de grande dimension (>50 millions d'euros) dans la limite de 50% au maximum du coût du projet. Elle offre des prêts avec intermédiation bancaire pour des projets de petite et moyenne dimension (<25 millions d'euros) dans la limite de 50% au maximum du coût du projet et jusqu'à 100% dans certains cas.**

+ d'infos : [www.eib.org/attachments/country/turkey\\_2010\\_fr.pdf](http://www.eib.org/attachments/country/turkey_2010_fr.pdf)

Intermédiaires financiers de la BEI en Turquie : [www.bei.org/attachments/lending/inter\\_tr.pdf](http://www.bei.org/attachments/lending/inter_tr.pdf)

### La BERD - Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement

La Berd intervient en Turquie depuis 2 ans. 500 millions d'euros ont été alloués aux multiples projets courant 2010. Les secteurs prioritaires sont : le secteur financier, les télécommunications, les infrastructures municipales, l'électricité, l'énergie et l'agro-industrie.

**L'objectif de la banque est d'augmenter la disponibilité de capital-risque, du financement long terme pour les PME et du leasing.** Les investissements pour le secteur privé se concentrent sur l'agro-business et la mise aux normes européenne dans le domaine agro-alimentaire. La banque se concentre aussi sur la promotion de conditions de marché favorables pour le développement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Elle intervient en cofinancement sous forme de prêts ou de prises de participation à long terme, de 5 à 12 ans pour les projets industriels et de 12 à 25 ans pour les projets concernant les infrastructures et l'énergie en se limitant à 35% max du coût d'un projet. Le montant des participations directes est compris entre 5 millions d'euros et 250 millions d'euros avec une moyenne de 25 millions d'euros. **Pour les PME et les TPE et les projets qui nécessitent moins de 5 millions d'euros, la BERD intervient indirectement en recourant à des intermédiaires financiers locaux.**

+ d'info : [www.ebrd.com/pages/country/turkey/strategy.shtml](http://www.ebrd.com/pages/country/turkey/strategy.shtml)



## Focus Géo - La Turquie

### Le groupe AFD – Agence Française de Développement

L'AFD a démarré ses activités en Turquie en 2004 et a ouvert un bureau de représentation à Istanbul en 2005. L'AFD soutient principalement la Turquie dans l'amélioration de son efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. Deux lignes de financement de 50 millions d'euros ont été accordées pour financer des investissements respectueux de l'environnement et financer l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique.



L'AFD gère notamment le **Fasep garanti en partenariat avec OSEO et COFACE**. Cet outil permet aux entreprises françaises de garantir les investissements réalisés dans le cadre de la création d'une filiale contre le risque économique. **Proparco, filiale de l'AFD dédiée au secteur privé intervient sous forme de fonds propres auprès des entreprises** afin de compenser la rareté des offres de financement dans de nombreux pays.

+ d'infos :  
[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

### Le Groupe Banque Mondiale

La Banque soutient les projets qui concernent l'agro-business, le changement climatique, l'appui aux PME, les infrastructures. **La SFI, filiale de la Banque mondiale dédiée au secteur privé, dispose en Turquie de son plus important bureau après le siège à Washington avec une centaine de salariés en activité.** La SFI mène en Turquie un important programme pour développer les énergies renouvelables et privatiser le secteur de l'électricité.

+ d'infos :  
[www.ifc.org/ifcext/eca.nsf/Content/IFCinTurkey](http://www.ifc.org/ifcext/eca.nsf/Content/IFCinTurkey)

### L'Union Européenne

**La Turquie, en phase d'intégration à l'UE, bénéficie de l'instrument d'aide de pré-adhésion (IPA).** En 2011, l'UE prévoit d'investir 781,9 M€ dans les secteurs prioritaires, notamment le développement régional (transports, environnement et développement économique) et le développement rural. **Actuellement, 57 projets sont en cours pour un total de 350 M€ et 20 projets sont en identification pour un total de 300 M€ environ. Ce qui représente entre 200 et 250 contrats de fourniture et 60 à 70 prestations d'assistance technique.**

+ d'infos :  
[www.ec.europa.eu/europeaid/](http://www.ec.europa.eu/europeaid/)  
[www.cfcu.gov.tr](http://www.cfcu.gov.tr)



## Les évènements

Du 3 au 9 octobre 2011

### European SME Week 2011

Cet événement aura lieu dans les 37 pays européens et sera l'occasion de :

> Informer sur les outils financiers à disposition des PME à l'échelle européenne, nationale, régionale et locale.

> Promouvoir l'entreprenariat afin que plus de monde, en particulier les jeunes, considère l'option entrepreneur comme une option de carrière

> Reconnaître la contribution des entrepreneurs d'un point de vue social, de création d'emploi, d'innovation et de compétitivité

<http://ec.europa.eu/enterprise/initiatives/sme-week/>

Du 8 au 10 novembre 2011

### 10e édition du Forum Eurafric Partners.

Le forum dédié à la promotion du développement économique entre l'Europe et l'Afrique en particulier dans le secteur de l'eau et de l'énergie sera cette année consacré au secteur solaire. Il se déroulera du 8 au 10 novembre 2011 au Centre des Congrès de Lyon - Cité internationale 50 quai Charles de Gaulle.

[www.eurafric.org](http://www.eurafric.org)

## Les missions :

Du 23 au 27 septembre 2011

### Washington

#### Mission de la Banque Mondiale dans le secteur Energie

Rencontre avec les représentants sectoriels de la Banque mondiale, Banque interaméricaine de développement, Banque africaine de développement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, agences des Nations Unies et autorités gouvernementales américaines.

Contact :

Florence Lauger - ERAI - tél : 04 26 73 33 61

email : [florence.lauger@erai.org](mailto:florence.lauger@erai.org)

Automne 2011

### Burkina Faso

#### Mission Projets et Marchés publics

Rencontre avec les représentants sectoriels de la Banque mondiale, Banque interaméricaine de développement, Banque africaine de développement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, agences des Nations Unies et autorités gouvernementales américaines.

Contact :

Alice Baumelle - ERAI - tél : 04 26 73 33 70

email : [alice.baumelle@erai.org](mailto:alice.baumelle@erai.org)



**ERAI Financements Européens et Internationaux**  
**Des services pour identifier les meilleures solutions de financement à l'export,**  
**les marchés publics internationaux et les programmes européens pour les entreprises.**

+ d'infos

Sur notre blog [www.erai.org](http://www.erai.org) / Financements

Retrouvez l'actualité des financements européens et internationaux

Par mail : [financements@erai.org](mailto:financements@erai.org)

Pour répondre à toutes vos questions

Cette news vous est proposé par la direction des financements européens et internationaux d'ERAI.

